



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

Personnel
modification du tableau des effectifs – n° 153/2016

Date de la convocation : 7/12/2016 Date d’Affichage : 21/12/16 au 05/01/17 Date Notification : 21/12/16
Nombre de membres : * en exercice : 37 * Présents : 31 * Votants : 34

Séance ordinaire du 19 décembre 2016
L’an deux mil seize le dix neuf décembre à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E) – Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	A
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	A
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	A	Chantal MARTINE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	P	Patricia MARIE	R
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	R	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	P	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR : *Mme VILLAIN à Mr MACE,*
Mme BARBE par Mr LEMAÎTRE,
Mme MARIE par Mr CONSTANT.

ABSENT : *Mme AFFICHARD, Mr LEMAÎTRE Jean-Marc, Mme PROD’HOMME*

Mme Agnès LETERRIER désignée conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – n° 153/2016

Monsieur le Maire informe que suite à des modifications des temps de travail de 2 agents aux écoles, il convient d'actualiser le tableau des effectifs selon le document ci-joint. Le comité technique a émis un avis favorable lors de sa séance en date du 30 novembre 2016.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité, (34)*

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à actualiser le tableau des effectifs selon le tableau ci-joint annexé.

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire,

AR-Préfecture de Saint Lo

050-200054732-20161219-20161219153-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-12-2016

Publication le : 21-12-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE